

Fiche 11 ESS Analyses

– économie solidaire / innovation sociale

Table des matières

<i>Comment définir l'ESS ? Quels critères retenir ?</i>	1
<i>Économie sociale / Économie solidaire.....</i>	2
<i>Économie sociale et solidaire / Innovation sociale.....</i>	5
<i>ESS/IS et territoires : les solidarités au sein des territoires.....</i>	6

Comment définir l'ESS ? Quels critères retenir ?

➤ Clerckx J., 2019 : 2 logiques :

Définition statutaire	Définition finaliste
Met l'accent sur les statuts des acteurs.	Met l'accent sur la nature de l'activité et des objectifs poursuivis.

Mais la loi de 2014 a choisi une définition plus inclusive et complexe : concerne les personnes morales de droit privé et exclue les entreprises publiques et particuliers employeurs.

Article 1er : 3 critères cumulatifs :

- but autre que le seul partage des bénéfices
- gouvernance démocratique
- gestion en vertu de laquelle la majeure partie des bénéfices consacrée au maintien et au développement de l'activité.

Article 2 : utilité sociale.

➤ Ferreira Da Silva M., 2019

L'ESS, concept apparu dans les années 2000, peut être défini :

Par les acteurs : entrepreneurs, salariés...	Par les formes organisationnelles : sociétés anonymes, fondation, mutualiste.	Par ses activités : commerce équitable, aide aux personnes âgées, manifestations culturelles et sportives.
---	--	---



Fiche 11 ESS Analyses – économie solidaire / innovation sociale

Économie sociale / Économie solidaire

L'**économie sociale** regroupe chez de nombreux auteurs les quatre familles juridiques d'entreprises ; les associations, les mutuelles, les coopératives, les fondations.

Elles se sont développées essentiellement au début du XIXème siècle, au moment de la croissance capitaliste : « *ses racines dans la Révolution industrielle du XIXème siècle, avec la création des premières sociétés de secours mutuel, l'émergence du mouvement coopératif* »¹.

« La **notion d'économie sociale** renvoie à une manière différente d'entreprendre et vise à promouvoir des formes d'entreprises qui, tout en n'étant pas du domaine public, privilégient le service rendu plutôt que la rémunération du capital et la recherche du profit maximal. L'effondrement des pays à économie capitaliste sont ensuite venus renforcer la nécessité de rechercher des solutions alternatives aux deux seuls modèles de développement communément envisagés, qu'il s'agisse (...), d'économie sociale, de tiers ou troisième secteur, de secteur à but non lucratif ou de secteur volontaire, d'économie plurielle ou solidaire. Dans le contexte général d'insuffisance du marché et de retrait de l'État-providence qui caractérise la période actuelle, c'est dans le prolongement des réflexions menées en réactions aux thèses néo-classiques et néo-libérales que l'économie sociale trouve une nouvelle légitimité théorique avec les travaux de certains économistes hétérodoxes, se sociologues de l'entreprise ou de spécialistes des sciences politiques. » **Encyclopaedia Universalis 2007**, tous droits réservés, Cité par Sméralda (2009).

L'**économie solidaire** apparaît dans les années 1970, avec une prise en compte du chômage et de l'environnement grâce à la prise de conscience écologique, mais aussi des nouvelles relations avec les pays du Sud suite à la décolonisation.

L'**économie sociale et solidaire** comme concept est élaborée au XXème siècle.

« *Ayant des origines à la fois religieuses et laïques, l'ESS « existe depuis que les humains ont travaillé dans la communauté et ont partagé les résultats de leur travail. » Les mots clés sont les mêmes : entraide, solidarité, coopération sous formes diverses :* »

- « *sodalitia romaines* »
- « *castes professionnelles en Inde* »
- « *guildes et confréries européennes* » (Dragan, 2016).

Angeon et al., (2006) les définit comme : « *Structures répondent aux principes de la non-redistribution individuelle des profits réalisés, de la liberté d'adhésion des sociétaires, de la démocratie, et de l'indépendance par rapport à l'économie publique.* » Elles se caractérisent par un mode de financement :

- Marchand : exemple, ventes de biens, services par les coopératives
- Non-marchand : prestations versées à leurs adhérents par les mutuelles
- Non-monétaire : bénévolat.

¹ CRESS Normandie, *Histoire de l'ESS*, <http://ess-education.org/découverte-de-less/histoire-de-less/>.



Fiche 11 ESS Analyses

– économie solidaire / innovation sociale

Dans les années 2000-2010, l'**entrepreneuriat social** apparaît dans les années 2000-2010, en dehors de toute approche collective.

Ainsi, l'ESS est pour Dragan, (2016) « *le résultat d'une confluence d'idées et de courants : dans un contexte historique de Révolution industrielle et ses corollaires que sont l'industrialisation et l'urbanisation, on peut considérer :* »

- *le christianisme social et la lutte contre l'isolement de l'individu,*
- *le solidarisme,*
- *la liberté économique et le principe du self-help, normes du libéralisme,*
- *le socialisme. »*

➔ **Économie sociale et économie solidaire** se recoupent sur leur principe de « *mise en valeur d'un territoire sur lequel des acteurs cherchent à recréer du lien social.* » (Angeon, Laurol, 2006). Des liens souvent activés : de type *bonding, linking, bridging*.

Économie sociale	Économie solidaire
« <i>Créer de l'activité collectivement pour répondre à des besoins communs</i> ».	« <i>Créer de l'activité collectivement pour répondre à des enjeux d'intérêt général</i> ».
Péraldi, Rombaldi, 2009 : <ul style="list-style-type: none">- acteurs se distinguent par leur statut → association, mutuelle, coopérative	Péraldi, Rombaldi, 2009 : <ul style="list-style-type: none">- acteurs se définissent par le sens de leur activité → engagement citoyen, fonctionnement démocratique, solidarité interpersonnelle, etc...
André, 2015 : poursuit en priorité une finalité sociale, tout en s'appuyant sur un modèle économique caractérisé par une activité continue de vente de biens ou de services. Se distinguent : <ul style="list-style-type: none">- des entreprises classiques : par leur mission sociale.- des ONG/associations : par leur activité commerciale. Elles ont ainsi un caractère hybride combinant deux logiques institutionnelles.	Lasida, 2008 : Concept lié au mouvement altermondialiste, se focalise sur l'idée d'une autre économie, soit pensé à l'intérieur du marché, soit en parallèle. Au service de l'intérêt collectif et de l'utilité sociale, les solidarités sont plus larges que celles visées par l'économie sociale : solidarités envers les générations futures, envers les personnes, envers les territoires... L'activité économique est un moyen permettant de réaliser un projet politique. 3 mouvances : <ul style="list-style-type: none">- « palliative » : des défaillances du secteur public et du marché ;- « réformatrice » : économie solidaire dans l'économie classique, tout en articulant logique du marché avec autres logiques sociales et politiques ;- « radicale » : économie solidaire comme



Fiche 11 ESS Analyses

– économie solidaire / innovation sociale

	paradigme d'un système économique alternatif.
Gallois et al., 2016 : Économie sociale (acception institutionnelle française) : « L'économie sociale comprend les organisations sous statuts associatifs, coopératifs, mutualistes ainsi que les fondations, quel que soit leur champ d'activité (ce peut donc être des banques, des coopératives agricoles, des associations œuvrant dans le champ social ou médico-social, des mutuelles d'assurance santé...). »	<p>Angeon, Laurol, 2006 : « constitue un ensemble d'initiatives et de pratiques participatives sur un territoire utilisant des forces productives non employées auparavant. Ces initiatives cherchent à répondre à des besoins non satisfaits par les sphères publique et privée, en proposant des biens et des services, souvent, de proximité. »</p> <p>« dans ses principes, l'économie solidaire entend répondre au phénomène d'exclusion sociale sur un territoire. »</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Créativité et innovation : nouvelles activités et formes entrepreneuriales. ➔ S'identifie autour d'initiatives locales menées par les habitants ou des usagers en vue du bien-être des individus. « L'économie solidaire valorise ainsi à la fois des individus et des territoires créant des espaces de proximité. » ➔ « Revendiquent un mode d'organisation et de production fondé sur une gestion démocratique, une mutualisation des risques, un pouvoir partagé, une coopération entre salariés et usagers sur la base de relations de confiance. »
Dragan, 2016 : Économie sociale Associe 2 termes perçus en opposition : l'économie sociale concerne les interpénétrations entre l'économique et le social.	<p>Dragan, 2016 : Économie solidaire</p> <p>B. Eme et J.L. Laville ont théorisé l'économie solidaire à partir du Tiers-secteur ; quand le tiers-secteur tend à distinguer les logiques, l'économie solidaire articule économie marchande, économie non marchande et économie non monétaire. Les rapports sociaux de solidarité priment sur l'intérêt individuel ou le profit matériel.</p> <p>Les structures de l'économie sont ainsi abordées non par leur statut mais par leur double dimension économique et politique.</p> <p>La dimension économique de l'économie solidaire insiste sur la prédominance de la réciprocité et de l'engagement mutuel entre les êtres = générateur de liens sociaux qui produit des effets sociétaux.</p>
Dragan, 2016 : Économie sociale	<p>Dragan, 2016 : Économie solidaire</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Économie solidaire fait appel à l'État pour



Fiche 11 ESS Analyses

– économie solidaire / innovation sociale

<ul style="list-style-type: none"> ▪ Économie sociale réclame l'intervention de l'État. ▪ Économie sociale met en scène l'intérêt collectif ▪ L'économie sociale considère une relation entre le productivisme et la richesse collective. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ satisfaire ensemble l'intérêt général. ▪ Économie solidaire minimise l'intérêt des membres face à l'intérêt général. ▪ Économie solidaire constitue une critique du productivisme. <p>Économie solidaire → Espace de médiation entre 3 sphères communes : la société civile, le système économique et le système étatique. Économie solidaire fait appel à un nouveau régime de gouvernance de l'intérêt général à travers la co-construction (Vaillancourt, 2011).</p> <p>L'essor de la solidarité répond aux processus de disqualification sociale et territoriale qui provoque l'exclusion et l'accroissement des inégalités → AMAP, entreprises d'insertion, cuisines collectives, entreprises d'insertion... travaillent collectivement pour une intégration économique et sociale.</p>
<p>Mobilisent de plus en plus les chiffres à des fins de pilotage, d'évaluation ou de rationalisation de leur action, mettant en œuvre des méthodologies de mesure d'impact social. (Ferreira Da Silva M., 2019 - sciences de gestion, New Management Public)</p>	

Économie sociale et solidaire / Innovation sociale

Gallois et al., (2016) se sont demandé : « *Comment les acteurs de l'économie sociale répondent-ils à l'injonction d'innover tout en cherchant conjointement à porter leurs propres stratégies ?* » En effet, les auteurs considèrent que « *Face aux organisations internationales (OCDE et Union Européenne) et aux États qui posent le principe abstrait de la nécessité d'innover, dans un cadre qu'ils ont eux-mêmes dessiné, les collectivités recevant cette injonction cherchent à transmettre aux acteurs locaux la charge de produire l'innovation.* » Dans le cadre des aides financières européennes, les CT offrent donc des ressources sur critères, mais aussi « *des compétences, une capacité d'analyse stratégique, et une capacité à susciter, voire à imposer, la fédération des acteurs locaux autour d'une stratégie de projets de territoires.* » (Gallois et al., 2016)

Les auteurs marquent que la littérature émanant des institutions considère l'économie sociale comme moyen de pallier aux défaillances du marché et de l'État.



Fiche 11 ESS Analyses – économie solidaire / innovation sociale

ESS/IS et territoires : les solidarités au sein des territoires

Comment se formalisent les solidarités en fonction des territoires ?

Les dynamiques de solidarité et de sociabilité permettent des relations sociales entre acteurs (privés, publics, société civile), qui permettent les dynamiques d'initiatives locales et par conséquent le développement territorial. (Angeon, Laurol, 2006) :

« Le développement territorial désigne une dynamique d'initiatives locales qui met en mouvement des acteurs (privés, publics, société civile) à travers des formes de relations sociales organisées. Celles-ci s'appuient sur des dynamiques de solidarité et de sociabilité analysées, entre autres, dans la littérature par le cadre conceptuel de l'économie sociale et solidaire. »



Schéma de la solidarité comme lien social ou « mode de régulation sociale » (Angeon V., Laurol S., 2006) – réalisé à partir de la définition du développement territorial des auteurs. (Version initiale voir Fiche lect 94 Angeon V, Laurol S, Pratiques de sociabilité et de solidarité locales)

Gallois et al., 2016 Communautés d'Ostrom : les problèmes à résoudre vont être réglés par la gestion collective, plutôt que par la coordination par le marché. Biens communs pris en charge par les institutions basées sur adoption de règles communes de gouvernance. Fonction tribunitienne de l'économie sociale (Priou, 2002).	Angeon, Laurol, 2006 Relations de 3 types : <ul style="list-style-type: none">▪ Linking▪ Bonding▪ Bridging Approche économique du développement territorial aurait 2 externalités : <ul style="list-style-type: none">▪ Collecte et circulation de l'information (transmission & partage)▪ Action collective (résulte des dynamiques de coopération)
--	---



Fiche 11 ESS Analyses – économie solidaire / innovation sociale

	<p>Péraldi, Rombaldi, 2009</p> <p>Les relations sociales associées sont tout aussi variables :</p> <ul style="list-style-type: none">▪ relations de type bonding (collage) : étroites entre les individus appartenant à des groupes relativement homogènes▪ relations de type bridging (pontage, opposition) : relations entre individus situés dans des groupes relativement hétérogènes▪ relations de type linking (mise en relation) : entre personnes appartenant à des groupes différents, et ayant des statuts différents.
--	---

L'utilité sociale de l'ESS : notion sans définition précise qui peut être constituée d'effets intentionnels et d'effets externes non intentionnels (Péraldi, Rombaldi, 2009).

Fraisse, Gardin, Laville (2001, p.194) considèrent 5 types d'incidence positives :

- La réduction des charges pour l'entourage des personnes qui bénéficient des services considérés ;
- La réduction du travail au noir
- Diminution des dépenses d'indemnisation du chômage
- Réduction des dépenses sanitaires et sociales découlant des incidences bénéfiques des services à la personne sur la situation des bénéficiaires.
- Le maintien des populations au sein des territoires.

Bibliographie :

- André, 2015
- Angeon V., Laurol S., 2006, « Les pratiques de sociabilité et de solidarité locales : contribution aux enjeux de développement territorial », in *Espaces et sociétés*, n°127, pp. 13-31, consulté en ligne le 26 août 2020 <https://www.cairn.info/revue-espaces-et-societes-2006-4-page-13.htm>.
- Clerckx J., 2019, « La loi Hamon du 31 juillet 2014 : la reconnaissance législative de l'économie sociale et solidaire (ESS) », in Bottini F., (dir.), *Droits fondamentaux et crise des solidarités*, L'Harmattan, Paris.
- CNCRESS, 2018, *Panorama de l'Economie Sociale et Solidaire en Martinique* Observatoire national de l'ESS, Montreuil, consultable en ligne <https://www.ess-france.org/panorama-de-l-ess-en-martinique>.
- CRESS Normandie, *Histoire de l'ESS*, <http://ess-education.org/découverte-de-l-ess/histoire-de-l-ess/>.
- Dragan A., 2016, *Emergence et structuration de l'économie sociale et solidaire en Roumanie*, Doctorat, Université d'Angers.
- Encyclopaedia Universalis 2007



Fiche 11 ESS Analyses

– économie solidaire / innovation sociale

- Ferreira Da Silva M., 2019, « L'économie sociale et solidaire : une revue de la littérature en sciences de gestion », in Bottini F., (dir.), *Droits fondamentaux et crise des solidarités*, L'Harmattan, Paris.
- Ferreira Da Silva M., 2019, « L'économie sociale et solidaire : une revue de la littérature en sciences de gestion », in Bottini F., (dir.), *Droits fondamentaux et crise des solidarités*, L'Harmattan, Paris.
- Gallois F., Lecat C., Nieddu M., 2016, « Mobilisation Territoriale et mise en réseau des acteurs dédiés à la production d'innovation sociale : une étude de cas », in *Géographie, économie, sociétés* », vol. 18, pp 359-385., <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2016-3-page-359.htm>.
- Loi du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire.
- Peraldi X., Rombaldi M., « La contribution de l'économie sociale et solidaire au développement rural : quelques constats dans le contexte corse », in *Géographie, économie, société*, vol. 11, pp. 161-179, consulté en ligne le 21 mars 2019 <https://www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2009-2-page-161.htm>.
- Sméralda J., 2009, Guadeloupe - Martinique, Des sociétés en révolte. Morphologie d'un conflit social, K. Éditions, Fort-de-France.

